



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
Bourgogne-Franche-Comté**

Affaire suivie par : Malika LACHAMBRE
Service Prévention des Risques
Département Risques Naturels et Ouvrages Hydrauliques
Pôle Risques Naturels
Tél : 03 39 59 64 74
Courriel : malika.lachambre@developpement-durable.gouv.fr

Besançon, le 16 mars 2023

Objet : Invitation au séminaire régional « prévention des inondations »
Réf : SPR/DRNOH/PRN-ML-
P J : Programme du séminaire

Madame, Monsieur,

En 2022, la Bourgogne-Franche-Comté a été marquée par plusieurs épisodes d'orages, d'inondations par ruissellement, de grêle et de vents violents de mai à juin. Ces événements ponctuels mais récurrents rappellent les effets significatifs que peuvent présenter les inondations pour un territoire. Le risque d'inondations par débordement de cours d'eau est également très présent dans notre région, comme l'ont démontré les dernières crues d'ampleur de janvier 2018.

Les collectivités sont des acteurs centraux de la gestion du risque au niveau local, aussi bien pour les mesures préventives (*aménagement du territoire, sensibilisation de la population*), que pour la gestion des événements (*gestion de la crise et du retour à la normale*). Depuis le 1^{er} janvier 2018, la compétence « gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations » (GEMAPI), attribuée au bloc communal, vient à l'appui de ce rôle majeur.

Afin de faciliter la mise en œuvre de cette nouvelle compétence, l'État s'est engagé dans une démarche spécifique d'accompagnement des élus des collectivités en région dès l'été 2017. L'ambition première de cette démarche est de favoriser les échanges et le partage d'expériences entre les collectivités, en structurant un réseau régional dédié aux acteurs de la gestion du risque inondation.

En votre qualité d'élu ou de référent technique d'un territoire soumis au **risque inondation**, vous êtes ainsi convié pour un séminaire d'échanges **entre collectivités** sur la gestion des risques d'inondation, qui se tiendra le :

mardi 25 avril 2023 de 9h30 à 17h,
Halle des 5 fontaines, 1 rue Jules Joachim à Delle (90100).

L'édition 2023 du séminaire a pour thème « La prévention des inondations : soyez acteurs de vos territoires ».

La matinée sera consacrée à deux conférences-débats.

La première portera sur la **réduction de la vulnérabilité du bâti aux inondations**. Le Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Armançon (SMBVA) et le Syndicat des Eaux et de l'Assainissement d'Alsace-Moselle (SDEA), tous deux porteurs de programmes d'actions de prévention des inondations (PAPI), présenteront leurs expériences respectives en la matière. La Caisse Centrale de Réassurance (CCR), acteur central du régime national d'indemnisation des catastrophes naturelles, présentera les perspectives d'évolution de la sinistralité avec le changement climatique et la manière dont les acteurs de l'assurance prennent en considération le sujet.

La seconde conférence portera sur la **gestion des inondations par ruissellement**. Le Grand Chalon et le SDEA partageront leurs expériences en la matière.

Des **stands dédiés à la prévention des inondations** sous tous ces axes (prévision, gestion de crise, prévention, culture du risque, etc), portés par des collectivités et les services de l'État, seront accessibles en visite libre en début d'après-midi.

La seconde partie d'après-midi sera consacrée à la **visite des chantiers de restauration hydromorphologique de l'Allaine**, portés par le Conseil Départemental du Territoire-de-Belfort et la Communauté de Communes Sud Territoire. Ces travaux ont pour double objectif de restaurer les milieux aquatiques et de diminuer les conséquences, sur le centre ville de Delle, des crues de l'Allaine.

Le programme de la journée est joint à ce courrier. Pour la bonne préparation de cette journée, **l'inscription** au séminaire est obligatoire **avant le 7 avril**, via le formulaire disponible sur l'Observatoire Régional du Risque Inondation, de la Sécheresse et du Karst (ORISK : <https://orisk-bfc.fr/seminaire-25avril2023>).

Comptant sur votre participation, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

La directrice régionale adjointe,